

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1975)
Heft: 323

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

323

Domaine public

J.A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 323 26 juin 1975
Douzième année

Rédacteur responsable :
Laurent Bonnard

Le numéro : 1 franc
Abonnement
pour une année : 40 francs
pour la fin 1975 : 20 francs

Administration, rédaction :
1002 Lausanne, case 1047
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro :

Rudolf Berner
Eric Baier
Jean-Daniel Delley

Au nom de l'objectivité

L'Association suisse pour l'énergie atomique est mécontente. Créée dans le but de promouvoir une nouvelle source d'énergie, dite propre et moderne, elle voit son travail saboté dans l'opinion publique par les trublions de Kaiseraugst. Surtout, elle reproche à la télévision d'avoir rendu compte avec complaisance et unilatéralement de l'occupation du chantier argovien. Les différentes rubriques de la télévision auraient multiplié, outre-Sarine, les informations et les reportages, sans souci aucun de coordination. A l'appui de ses affirmations, une analyse des émissions avec chiffres, thèmes et tendances. En somme, on a trop dit et on a mal dit. Faisons la part du feu ! Ce manque d'objectivité, ce favoritisme, ne nous touchent guère parce qu'ils ne peuvent être qu'apparents. L'Association suisse pour l'énergie atomique a oublié dans ses comptes le pilonnage systématique infligé depuis de longs mois au citoyen, dans la presse et à travers la publicité télévisée, pour préparer le terrain nucléaire. Cela sans contrepartie et sous le couvert de l'objectivité scientifique; et avec l'argent des consommateurs.

Qu'un mouvement populaire naisse spontanément dans le nord-est du pays pour poser les questions de fond de la politique énergétique, qu'il occupe pour se faire entendre l'emplacement d'une future centrale, que les moyens de communication de masse rendent compte de ces faits, voilà qui est intolérable pour les industriels de l'atome. Où va-t-on si des problèmes aussi sérieux sont débattus sur la place publique ? Si les gens se mettent à discuter de sujets qui sont traités d'habitude entre autorités responsables et experts raisonnables ? Il faudra bien pourtant que ces Messieurs de Berne et de Motor-Columbus, des commissions spécialisées et des bureaux d'étude, s'habituent à ce mode de faire ; qu'ils comprennent que le rôle des moyens d'information est d'informer, de donner la parole à ceux qui n'en ont pas le monopole. Les débats équilibrés, « neutres », tellement équilibrés même, que le téléspectateur y voit en fin de compte moins clair après qu'avant, ne sont plus des paravents suffisants pour masquer une intoxication soigneusement orchestrée sous le signe de l'objectivité.

Santé : une très bonne affaire

Selon l'indice officiel, les tarifs pratiqués dans les hôpitaux ont augmenté en un an en moyenne de 17,2 %; depuis octobre 1970, soit en l'espace de quatre ans et demi, ces mêmes tarifs ont en moyenne doublé. Et cette hausse ne reflète qu'imparfaitement l'évolution des coûts hospitaliers moyens qui, dans la plupart des cas, se sont accrus plus rapidement encore que les tarifs...

Selon les spécialistes, l'expansion des coûts hospitaliers n'a pas, dans les pays développés, de précédent dans un autre secteur de l'économie. La crise permettra-t-elle de démystifier les tabous médicaux et de renverser la vapeur ? Il faut ad-

mettre que les points de repère manquent qui pourraient fonder une politique globale de la santé qui ne soit pas seulement le reflet des objectifs de l'industrie médicale !

Là, revenons à Illich, par exemple au chapitre central de son dernier livre « Némésis médicale » : « Au-delà d'un seuil critique qui était probablement déjà dépassé au moment où le budget médical a pris son soudain essor, toute augmentation des dépenses manifeste et engendre un déclin de la santé, à condition bien sûr de ne pas définir cette dernière comme le font les « grands patrons » de la production médicale, c'est-à-dire dans le sens qui sert leurs intérêts. Chaque franc alors dépensé dans le service médical achète une confirmation de l'impuissance de l'homme acheté ».